



CALIBRE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2026

Calibre

40, boulevard Henri-Sellier – 92150 Suresnes

337 643 795 R.C.S. Nanterre

www.CYBERGUN.com

1 Table des matières

1	Table des matières	2
2	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	4
2.1	Bilan consolidé.....	4
2.2	Compte de résultat consolidé	5
2.3	Tableau des flux de trésorerie.....	6
2.4	Tableau de variation des capitaux.....	7
2.5	Faits marquants de la période.....	8
2.5.1	Allongement de l’horizon financier avec le soutien de HBR Investment Group.....	8
2.5.2	Continuité du transfert des actifs incorporels de la Société CALIBRE au profit de son partenaire EVIKE.....	8
2.6	Evènements post – clôture.....	8
2.6.1	Convocation de l’Assemblée Générale Mixte et rationalisation des outils de financement	8
3	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	10
3.1	Principes et méthodes comptables	10
3.1.1	Changement de méthode ou de présentation.....	10
3.1.2	Référentiel et méthodes comptables.....	10
3.1.3	Base d’évaluation et de présentation des états financiers consolidés	10
3.1.4	Périmètre de consolidation	10
3.1.5	Ecart d’acquisition	12
3.1.6	Immobilisations incorporelles	13
3.1.7	Immobilisations corporelles	14
3.1.8	Immobilisations financières.....	15
3.1.9	Contrats de location	15
3.1.10	Stocks.....	15
3.1.11	Clients et comptes rattachés.....	15
3.1.12	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	15
3.1.13	Capitaux propres	16
3.1.14	Provisions pour risques et charges.....	16
3.1.15	Engagements de retraite	16
3.1.16	Emprunts et Dettes financières.....	17
3.1.17	Dettes d’exploitation.....	17
3.1.18	Impôts différés	17

3.1.19	Chiffre d'affaires consolidé.....	18
3.1.20	Résultat par action	18
3.1.21	Comptabilisation des intérêts minoritaires.....	18
3.2	Gestion du risque financier	18
3.2.1	Risque de crédit.....	18
3.2.2	Risque de liquidité	19
3.2.3	Risque de marche	19
3.2.4	Risque de change.....	20
3.3	Notes aux états financiers consolidés	20
3.3.1	Immobilisations incorporelles	20
3.3.2	Ecart d'acquisition	20
3.3.3	Immobilisations corporelles	21
3.3.4	Immobilisations financières.....	22
3.3.5	Stock et en-cours	22
3.3.6	Créances clients et comptes rattachés.....	23
3.3.7	Autres créances d'exploitation.....	23
3.4.1	Capitaux Propres	24
3.4.2	Emprunts et dettes financières	24
3.5.1	Chiffre d'affaires et marge brute.....	25
3.5.2	Services extérieurs et autres services extérieurs	26
3.5.3	Charges de personnel	26
3.5.5	Dotation aux amortissements et provisions.....	26
3.5.6	Résultat Financier	27
4	RAPPORT D'ACTIVITE.....	27
5	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	29

2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1 BILAN CONSOLIDE

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Ecart d'acquisition	1 226	1 226
Immobilisations incorporelles	1 616	2 441
Immobilisations corporelles	1 151	1 532
Immobilisations financières	603	840
Total Actif immobilisé	4 596	6 039
Stocks et en-cours	11 192	10 709
Clients et comptes rattachés	8 494	8 444
Autres créances et comptes de régularisation	6 386	6 743
Trésorerie	2 186	1 212
Total Actif circulant	28 258	27 107
Total de l'actif	32 854	33 147
En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Capital social	33 412	33 412
Primes	562	562
Réserves consolidées	(37 621)	(39 134)
Ecart de conversion	809	809
Résultat net part du groupe	2 737	1 751
Total Capitaux propres - part du groupe	(101)	(2 600)
Total Intérêts minoritaires	1 828	1 372
Total - Capitaux propres	1 727	(1 228)
Pensions et retraites	550	530
Autres provisions pour risques	662	1 127
Autres provisions pour charges	29	29
Total - Provisions	1 241	1 687
Emprunts et dettes financières	4 921	6 015
Fournisseurs et comptes rattachés	7 715	7 331
Autres dettes et comptes de régularisation	17 250	19 342
Total des dettes	29 886	32 688
Total du passif	32 854	33 147

2.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires	11 502	12 933
Autres produits d'exploitation	4 188	(227)
Achats consommés	(4 293)	(5 220)
Services extérieurs	(2 892)	(3 420)
Charges de personnel	(3 974)	(5 687)
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	(998)	14
Autres charges d'exploitation	(50)	(248)
Impôts et taxes	(179)	(186)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	11	148
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	3 315	(1 895)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	-
Résultat d'exploitation	3 315	(1 895)
Résultat financier	119	604
Résultat courant des entreprises intégrées	3 434	(1 290)
Résultat exceptionnel	(208)	(17)
Résultat avant impôt	3 226	(1 307)
Impôts sur les résultats	(8)	(62)
Résultat net des entreprises intégrées	3 218	(1 369)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 218	(1 369)
Résultat net part du groupe	2 737	(1 450)
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires	481	81

2.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Résultat net des entreprises intégrées	3 218	1 820
Amortissements	305	730
Dépréciations et provisions	(320)	(210)
Variation des impôts différés	8	23
Plus-values de cession	(2 926)	(6 493)
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie	(2 932)	(5 949)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	286	(4 129)
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 185)	1 767
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 899)	(2 363)
Acquisition d'immobilisations	(67)	(91)
Cession d'immobilisations	3 924	1 788
Variation nette des actifs financiers non courants décaissés	83	(55)
Incidence des variations de périmètre	25	(32)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	3 965	1 610
Augmentation de capital en numéraire	-	2 676
Emissions d'emprunts	(395)	416
Remboursement d'emprunts	(731)	(3 066)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financements	(1 126)	26
Incidences des variations de taux de change	-	(169)
Variation de trésorerie	940	(896)
Trésorerie active	1 212	2 258
Concours bancaires	19	165
Trésorerie à l'ouverture	1 193	2 093
Trésorerie active	2 186	1 212
Concours bancaires	53	19
Trésorerie à la clôture	2 133	1 193

NB : Trésorerie nette = Trésorerie et équivalent de trésorerie – concours bancaires courants

2.4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves	Réserves de conversion	Résultat Net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres parts minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2025	33 412	562	(39 134)	809	1 751	(2 600)	1 372	(1 228)
Affectation de résultat N-1	-	-	1 751	-	(1 751)	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	-	-	2 737	2 737	481	3 218
Autres opérations	-	-	(238)	-	-	(238)	(25)	(263)
Capitaux propres au 30/06/2026	33 412	562	(37 621)	809	2 737	(101)	1 828	1 727

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux

Les capitaux propres consolidés augmentent de 2 955 K€ sur le semestre, passant de (1 228) K€ au 31 décembre 2025 à 1 727 K€ au 30 juin 2026. Cette variation est à mettre en relation avec :

- L'impact du résultat net part du Groupe bénéficiaire de la période pour 2 737 K€ ;
- La quote-part du résultat de la période revenant aux intérêts minoritaires pour 481 K€ ;
- D'autres opérations pour (263) K€, dont (238) K€ en part du Groupe et (25) K€ en part des minoritaires correspondant à des écarts à l'ouverture sur le périmètre ARKANIAN.

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour la période soit une période de 6 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026.

Les comptes consolidés arrêtés par la Gérance en date du 26 octobre 2026 font état d'un bénéfice de 3 217 975 euros. Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en KEuros sauf mention contraire.

2.5 FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

2.5.1 ALLONGEMENT DE L'HORIZON FINANCIER AVEC LE SOUTIEN DE HBR INVESTMENT GROUP

Conformément à l'engagement pris en novembre 2025, la Société CALIBRE a mis en œuvre en mars 2026 le report partiel à mi-2029 de l'échéance de remboursement d'une dette obligataire d'une valeur nette de 3,0 MEUR à fin 2025, souscrite par son actionnaire et associé commandité HBR Investment Group et dont la maturité initiale était fixée à janvier 2026.

Ce report est intervenu au moyen de la souscription, par HBR Investment Group, à de nouvelles obligations simples émises par CALIBRE et libérées par compensation avec une partie de la créance détenue au titre des obligations existantes.

A la clôture de la période, le montant des remboursements intervenus au titre des obligations simples 2025 s'élève à 548 K€ sur le semestre et le solde de l'emprunt obligataire s'élève à 4 287 K€.

En milliers d'euros	31/12/2025	Remboursements	30/06/2026
Obligations simples 2025	4 835	(548)	4 287
Total emprunt obligataire	4 835	(548)	4 287

2.5.2 CONTINUITE DU TRANSFERT DES ACTIFS INCORPORELS DE LA SOCIETE CALIBRE AU PROFIT DE SON PARTENAIRE EVIKE

Dans la continuité des opérations initiées fin 2024 pour la reprise de son activité Civile B2B, la Société et son partenaire EVIKE, ont poursuivi leurs efforts pour réaliser dans les meilleurs délais le transfert des différentes licences et marques constituant le portefeuille cédé.

Sur le 1^{er} semestre 2026, trois licences supplémentaires ont été transférées permettant à la Société CALIBRE de reconnaître un produit de cession brut de 2 390 K€.

2.6 EVENEMENTS POST – CLOTURE

2.6.1 CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ET RATIONALISATION DES OUTILS DE FINANCEMENT

Le 9 septembre 2026, la Société CALIBRE a annoncé la convocation de ses actionnaires en Assemblée Générale Mixte le 16 octobre 2026.

A titre ordinaire, les actionnaires seront notamment appelés outre l'approbation des résultats 2025, à renouveler les mandats de deux membres du conseil de surveillance (Emmanuel Couraud et Dimitri Romanyszyn) et à nommer un nouveau membre (Xavier Ferreira Seixas) en remplacement d'un membre sortant (Fabrice Guarneri).

A titre extraordinaire, il sera proposé aux actionnaires de ne renouveler que la délégation de compétence permettant de décider d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, ainsi que la possibilité préalable d'ajuster la valeur nominale des actions au plus proche des niveaux de cours de Bourse actuels. Les autres autorisations d'opérations sur titres ne sont pas soumises au vote des actionnaires dans la continuité des déclarations de la direction de ne plus faire appel à des outils de financement à prix variable.

3 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

3.1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1.1 CHANGEMENT DE METHODE OU DE PRESENTATION

Pas de changement de méthode ou de présentation dans le cadre de la clôture des comptes semestriels 2026.

3.1.2 REFERENTIEL ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés au 30 Juin 2026 ont été établis en conformité avec le règlement ANC n° 2020-01 qui abroge et remplace le règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

Les états financiers consolidés respectent les principes comptables de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de prudence.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les états financiers du Groupe ont été établis en Euro.

Pour l'application des principes comptables généraux, les comptes des sociétés incluses dans le champ de la consolidation sont retraités afin d'assurer :

- l'homogénéité des méthodes comptables pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- l'élimination des opérations et des résultats internes,
- le calcul et la prise en compte des impositions différées.

3.1.3 BASE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.1.3.1 Utilisation d'estimations et du jugement

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 2020-01 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèse et estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

3.1.4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1.4.1 Principes comptables

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société CALIBRE (Ex CYBERGUN) et des filiales dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable. Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle ou d'influence ou jusqu'à la perte de contrôle ou d'influence.

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

- Intégration globale

Cette méthode est appliquée pour toutes les sociétés contrôlées de manière exclusive, soit détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Les comptes sont pris en totalité poste à poste avec constatation du droit des minoritaires.

- Intégration proportionnelle

Cette méthode est retenue pour les sociétés contrôlées conjointement, c'est-à-dire, lorsqu'il y a un partage du contrôle entre les actionnaires. Les comptes sont pris poste à poste au pourcentage détenu par le groupe.

- Mise en équivalence

Cette méthode concerne les sociétés pour lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable. Seule la part de capitaux propres correspondant au pourcentage direct ou indirect détenu par la société est incluse dans les comptes consolidés.

Les sociétés non significatives au regard du total de leur bilan et de leur niveau d'activité ne sont pas consolidées.

3.1.4.2 Date de clôture

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 30 juin 2026 pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

3.1.4.3 Devises étrangères et méthode de conversion

La monnaie de fonctionnement du Groupe est l'euro. Lorsque les comptes des filiales du groupe sont tenus dans diverses devises, un écart de change résultant des conversions a donc été constaté.

3.1.4.4 Périmètre de consolidation

Libellé	Méthode d'intégration	Pourcentage d'intérêt
Calibre (Ex Cybergun SCA)	Mère	100,00%
Cybergun Italie	I.G	100,00%
Spartan Imports Denmark	I.G	100,00%
Dolomede AD1	I.G	50,00%
SCI Notre usine	I.G	75,50%
Arkania group (Ex Valantur)	I.G	50,01%
Arkania ingenerie (Ex Huard)	I.G	50,01%
Arkania Industrie (Ex SMOP)	I.G	50,01%
Verney Carron Développement	I.G	65,00%

IG : Intégration globale, MEE : Mise en équivalence

Filiales exclues du périmètre de consolidation dans le cadre de la clôture annuelle 2025 :

VERNEY CARRON

MICROTRADE et ses participations

CYBERGUN JAPAN & ARKANIA USA

VALANTUNYS – ARKANIA

3.1.4.5 Evolution du périmètre de consolidation

Aucune modification du périmètre de consolidation n'a été effectuée depuis la clôture des comptes annuelle au 31 décembre 2025.

3.1.4.6 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères y compris le goodwill sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euro au cours moyen de la période. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

3.1.4.7 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel.

Euro contre devise :	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
	6 mois	6 mois	12 mois
Taux de clôture			
USD	1,1394	1,1720	1,1750
DKK	7,4744	7,4609	7,4689
JPY	185,0800	169,1700	184,0900
Taux moyen sur la période			
USD	1,1666	1,0927	1,1299
DKK	7,4721	7,4607	7,4633
JPY	184,4587	162,1195	169,0435

3.1.5 ECART D'ACQUISITION

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Immobilisations incorporelles » conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ». Il n'existe aucun écart d'acquisition négatif à ce jour.

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont effectués pour comparer la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition et leur valeur comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre (i) la juste valeur de cet actif diminuée de ses coûts de sortie et (ii) la valeur d'utilité de cet actif.

Afin de déterminer la juste valeur d'un actif, il est généralement utilisé des propositions de valorisation externes (lettre d'intention initiée dans le cadre d'opération de rapprochement par exemple) et à défaut la valeur d'utilité peut être déterminée sur la base de différentes méthodes dont notamment la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

La société n'a pas identifié au cours de la période d'éléments justifiant la réalisation d'un test d'impairment du goodwill dans le cadre de sa clôture semestrielle.

3.1.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.1.6.1 Brevets et licences

Les licences exclusives de reproduction sont amorties en linéaire sur la durée des contrats. A la clôture de chaque exercice et pour chaque licence lorsqu'il existe des indicateurs de perte de valeur (par exemple ventes qui ne sont pas au niveau escompté ou en baisse), des cash-flows prévisionnels actualisés sont calculés. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable des licences, une dépréciation est pratiquée. Dans le cadre de son semestre clos le 30 juin 2026, la société n'a pas identifié d'indicateurs de perte de valeur sur ses licences en portefeuille ne faisant pas l'objet d'un amortissement.

Les frais internes relatifs aux dépôts de marques sont comptabilisés en charges. Il s'agit des coûts juridiques hors le dépôt lui-même ainsi que des frais induits (Téléphone, courrier, traductions etc...).

Il existe deux types de contrat de licences :

- Les licences acquises pour une certaine durée et ne donnant pas lieu à versement de royalties. Le droit d'acquisition est comptabilisé à l'actif et amorti sur la durée du contrat.
- Les contrats signés pour une certaine période moyennant le versement de royalties sur les ventes réalisées. Ces royalties correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires mais comportent pour la plupart des minima. Les royalties sont comptabilisées en charges d'exploitation.

La plupart des licences détenues par le Groupe revête les deux caractéristiques ci-dessus, à la fois portées au bilan au coût historique et faisant l'objet de versement de royalties en fonction du chiffre d'affaires.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

3.1.6.2 Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les projets sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période de 10 ans compte tenu de la nature et de la longévité des contrats militaires auxquels se rapportent les frais de R&D.

Lorsque du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, la valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable, les frais de R&D activés peuvent faire l'objet d'une dépréciation exceptionnelle.

3.1.6.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée.

3.1.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie. Les modes et durées d'amortissement sont repris dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Moules de production	10 ans	Linéaire
Mobilier	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel de démonstration	5 ans	Linéaire

Ces actifs peuvent être dépréciés de manière exceptionnelle lorsque du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.8 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participations et créances rattachées et de dépôts et cautionnement. Elles sont comptabilisées à leur coût historique.

Lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'utilité est appréciée chaque année par référence notamment à l'actif net comptable réévalué des filiales détenues ou par référence aux multiples observés dans les transactions relatives à des entreprises comparables.

3.1.9 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges d'exploitation.

En matière de crédit-bail et de location financement, le groupe a retenu la méthode de référence du règlement ANC 2020-01. L'activation des crédits baux au bilan consolidé du Groupe se traduit par la constatation de l'actif initialement financé, et de la dette restant à rembourser aux sociétés de crédit-bail au passif.

3.1.10 STOCKS

Les stocks et en-cours sont valorisés selon la méthode du « coût moyen pondéré » coûts annexes compris : transport, droit de douane, etc.

Une provision pour dépréciation est enregistrée, si la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure au coût de revient.

3.1.11 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur lesquelles un risque de non-recouvrement est identifié en fin de période font l'objet d'une dépréciation. L'analyse du risque de non-recouvrement tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige ou la situation financière du client.

3.1.12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les « disponibilités » correspondent aux liquidités disponibles en caisse ou en banque et aux effets à l'encaissement. Les découverts bancaires sont classés dans les « emprunts et dettes financières » à moins d'un an. Ces disponibilités et découverts bancaires sont évalués pour leur valeur nominale.

3.1.13 CAPITAUX PROPRES

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres.

3.1.14 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si le groupe a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources. Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation de la sortie de ressource qui sera nécessaire pour éteindre les obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances réelles de réalisation.

3.1.15 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le montant des engagements en matière de pension, de complément de retraite, d'indemnités et d'allocation en raison du départ à la retraite des membres du personnel, est calculé selon l'hypothèse d'un départ à la retraite compris entre 65 et 67 ans.

A chaque clôture, la valeur actualisée de l'engagement global du groupe est évaluée sur la base d'une méthode actuarielle. Chaque société réalise son propre calcul sur la base des profils individuels des salariés bénéficiaires (salaires et ancienneté à la date du départ) en fonction d'hypothèses de rotation de personnel et de mortalité en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES		
Échéance comptable	31/12/2025	
	Cadres	Non cadres
Age de départ à la retraite:	65	62,75
Proportion de départs volontaires	100%	100%
Table de mortalité:	Tables INSEE 2014-2016	
Taux d'actualisation à l'ouverture:	3,27%	
Taux d'actualisation à la clôture : Taux SACEI	3,495%	
Taux de charges sociales:	49,61%	37,92%
Taxe de Sécurité sociale sur mise à la retraite avant 70 ans	30%	
Augmentation annuelle des salaires:	2,50%	2,50%
Turn-over annuel moyen:	4,2%	4,2%
	Moins de 61 ans	61 ans et plus
	0,0%	0,0%

Le groupe considère que le mode probable de départ à la retraite est un départ à l'initiative du salarié.

La société n'a pas procédé à une actualisation de ses engagements de retraite dans le cadre de la clôture.

Pour rappel, le Groupe ne procède pas à une actualisation de ses engagements de retraite dans le cadre de ses comptes semestriels

3.1.16 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charges financières. Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les ORA (Obligations Remboursables en Actions) constituent des « Autres fonds propres » lorsque, selon les clauses du contrat et/ou les conditions économiques de l'émission (au moment de l'émission), l'instrument n'est pas remboursable ou que son remboursement s'effectue par émission et attribution d'un autre instrument de capitaux propres de la société émettrice.

3.1.17 DETtes D'EXPLOITATION

Les dettes fournisseurs et sur autres créiteurs (dettes fiscales et sociales) sont évaluées à leur valeur nominale.

3.1.18 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une réduction sera effectuée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants soient disponibles. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Les impôts différés actif et passif sont compensés entité fiscale consolidée par entité fiscale consolidée.

Au 30 Juin 2026, les impôts différés ont été calculés au taux de 25 %. En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat. Compte tenu des résultats déficitaires importants du Groupe, les impôts différés actifs n'ont pas fait l'objet d'une activation dans les comptes consolidés, car leur caractère recouvrable à moyen terme n'est pas assuré.

3.1.19 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

De manière générale, les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent à la règle selon laquelle la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits.

Néanmoins, dans le cadre des activités de distribution Asie du Groupe, des contrats couvrant plusieurs exercices peuvent être signés avec les partenaires, entraînant l'émission d'une facture globale pour l'ensemble de la période. Dans cette situation, la société neutralise la facturation des ventes ne correspondant pas à son exercice en cours par un produit constaté d'avance et neutralise également les achats liés par une charge constatée d'avance.

3.1.20 RESULTAT PAR ACTION

Le « résultat de base par action » est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (prorata temporis).

Le « résultat dilué par action » est obtenu en divisant le résultat net dilué part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires (prorata temporis). Les instruments dilutifs comprennent notamment les obligations convertibles. Conformément au règlement CRC 2020-01, lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est réputé égal à ce résultat de base par action, tous les instruments étant alors considérés comme anti dilutifs.

3.1.21 COMPTABILISATION DES INTERETS MINORITAIRES

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires d'une entité consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entité consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de la totalité des profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

3.2 GESTION DU RISQUE FINANCIER

3.2.1 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés. Dans le cadre de la clôture des comptes au 30 juin 2026, le management estime que le degré de criticité de ce risque est moyen.

3.2.2 RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières.

Dans le cadre de sa clôture semestrielle 2026, le management n'identifie pas de risque concernant sa continuité d'exploitation. Cette appréciation du risque de liquidité est effectuée sur chacun des périmètre pris individuellement.

- Sur le périmètre Calibre SCA, la continuité est assurée par le paiement en septembre 2026 de la deuxième échéance du plan de paiement avec le partenaire Evike pour un montant de 1,1 M€ qui couvre le cash-burn de la société étant précisé que la société ne fait pas face à des échéances de remboursement de ses dettes obligataires à 12 mois ;
- Sur le périmètre Evike-Europe, la continuité est assurée par la rentabilité des opérations sur l'exercice en cours renforcée par le soutien financier du co-actionnaire Evike.com afin de supporter les enjeux de BFR ;
- Sur le périmètre ARKANIA, la continuité est assurée par la rentabilité des opérations de l'exercice étant précisé que (i) la société anticipe une amélioration de son carnet de commande suite à des décalages qui ont impactés la fin de l'année 2025 et le S1 2026, (ii) la société à finaliser sur le S1 2026 le remboursement de ses PGE ce qui allège la pression sur sa trésorerie disponible.

3.2.3 RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables. Dans le cadre de la clôture des comptes, le management estime que le degré de criticité de ce risque est élevé notamment concernant les instruments de capitaux propres.

3.2.4 RISQUE DE CHANGE

Le Groupe peut être exposé au risque de change :

- sur les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que l'euro, pour l'essentiel du dollar américain ;
- sur ses transactions courantes d'achats et de ventes de marchandises effectuées en dollar américain.

Dans le cadre de la clôture des comptes, le management estime que le degré de criticité de ce risque est élevé car le Groupe n'a pas souscrit à des instruments de couverture du risque de change au cours de la période.

3.3 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2025	Acquisitions -/- Dotations	Diminutions -/- Reprises	Variation de périmètre	30/06/2026
Logiciels et sites internet	3 907	-	(2 371)	-	1 536
Marques, licences et brevets	1 240	(30)	-	-	1 270
Immobilisations incorporelles brutes	5 147	-	(2 371)	-	2 806
Logiciels et sites internet	(1 726)	(19)	1 599	-	(145)
Marques, licences et brevets	(980)	(65)	-	-	(1 045)
Immobilisations incorporelles amortissements et dépréciations	(2 706)	(84)	1 599	-	(1 190)
Logiciels et sites internet	2 181	(19)	(771)	-	1 391
Marques, licences et brevets	260	(35)	-	-	225
Immobilisations incorporelles	2 441	(84)	(771)	-	1 616

Au 30 Juin 2026, les immobilisations incorporelles à l'actif du Groupe s'élèvent à 1 616 K€ soit une baisse de 825 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice, principalement liée à la sortie de logiciels et sites internet pour une valeur nette comptable de 771 K€ et aux dotations aux amortissements de la période pour 84 K€.

3.3.2 ECART D'ACQUISITION

Le goodwill net comptabilisé à l'actif du Groupe s'élève au 30 Juin 2026 à 1 226 K€ et correspond au goodwill constaté sur le périmètre ARKANIA. Aucun ajustement de la valeur du goodwill net n'a été comptabilisé par le management dans le cadre de la clôture semestrielle 2026.

3.3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2025	Acquisitions -/- Dotations	Diminutions -/- Reprises	Variation de périmètre	30/06/2026
Terrains et constructions	512	-	(225)	-	287
Véhicules, matériels et outillages	10 008	65	(6)	-	10 068
Mobiliers, agencements et installations	1 124	1	-	-	1 125
Autres immobilisations corporelles et avances	83	-	-	-	83
Immobilisations corporelles valeurs brutes	11 727	67	(231)	-	11 562
Terrains et constructions	(187)	(8)	-	-	(194)
Véhicules, matériels et outillages	(9 058)	(193)	5	-	(9 247)
Mobiliers, agencements et installations	(950)	(21)	-	-	(971)
Immobilisations corporelles amortissements et dépréciations	(10 195)	(221)	5	-	(10 412)
Terrains et constructions	325	(8)	(225)	-	92
Véhicules, matériels et outillages	950	(128)	(1)	-	821
Mobiliers, agencements et installations	173	(19)	-	-	154
Autres immobilisations corporelles et avances	83	-	-	-	83
Immobilisations corporelles	1 532	(155)	(226)	-	1 151

Les immobilisations corporelles nettes au 30 Juin 2026 s'élèvent à 1 151 K€, soit une baisse de 381 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice et qui résulte des dotations aux amortissements de la période (221 K€), nettes des acquisitions (67 K€), ainsi que des cessions d'immobilisations pour une valeur nette comptable de 226 K€.

3.3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En milliers d'euros	31/12/2025	Acquisitions -/- Dotations	Diminutions -/- Reprises	Variation de périmètre	30/06/2026
Titres de participations non consolidées	323	(27)	-	-	296
Prêts, cautionnements et autres immobilisations financières	8 861	(83)	-	-	8 777
Immobilisations financières valeurs brutes	9 184	(110)	-	-	9 074
Titres de participations non consolidées dépréciations	(274)	-	-	-	(274)
Prêts, cautionnements et autres immobilisations financières dépréciations	(8 070)	(127)	-	-	(8 197)
Immobilisations financières dépréciations	(8 344)	(127)	-	-	(8 470)
Immobilisations financières	840	(237)	-	-	603

Les immobilisations financières nettes au 30 Juin 2026 s'élèvent à 603 K€, soit une baisse de 237 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice et qui résulte de la diminution des valeurs brutes pour 110 K€ et de dépréciations complémentaires sur prêts et autres immobilisations financières pour 127 K€.

3.3.5 STOCK ET EN-COURS

En milliers d'euros	31/12/2025	Variation	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	30/06/2026
Matières premières	1 539	278	-	-	-	1 817
Travaux en-cours	874	375	-	-	-	1 249
Produits finis	1 715	(249)	-	-	-	1 466
Stocks de marchandises	6 768	79	-	-	-	6 847
Stocks et en-cours valeurs brutes	10 896	483	-	-	-	11 379
Stocks et en-cours dépréciations	(187)	-	-	-	-	(187)
Stocks et en-cours	10 709	483	-	-	-	11 192

Au 30 Juin 2026, les stocks du Groupe s'élèvent à 11 192 K€ soit une hausse de 483 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice, portée principalement par les travaux en-cours (+375 K€) et les matières premières (+278 K€).

La méthode de dépréciation des créances est inchangée par rapport aux clôtures précédentes.

3.3.6 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros	31/12/2025	Variation	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	30/06/2026
Clients valeurs brutes	12 296	2 938	-	-	-	15 234
Clients dépréciations	(7 062)	(20)	-	-	-	(7 082)
Clients et comptes rattachés valeurs nettes	5 234	2 918	-	-	-	8 152
Factures à établir	3 209	(2 867)	-	-	-	342
Clients et comptes rattachés	8 444	50	-	-	-	8 494

La provision pour dépréciation des créances client est comptabilisée lorsque l'encaissement d'une créance devient incertain. La méthode de dépréciation des créances est inchangée par rapport aux clôtures précédentes.

Au 30 Juin 2026, les créances clients du Groupe s'élèvent à 8 494 K€ soit une hausse de 50 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice. Les dépréciations des créances clients s'élèvent à 7 082 K€ (7 062 K€ au 31 décembre 2025).

La méthode de dépréciation des créances est inchangée par rapport aux clôtures précédentes.

3.3.7 AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/12/2025	Variation	Variation de périmètre	Autres mouvements	30/06/2026
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	416	(215)	-	-	201
Créances sociales	75	32	-	-	106
Créances fiscales hors IS	4 972	36	-	-	5 008
Etat, impôt sur les bénéfices	50	-	-	-	50
Impôts différés - actif	104	(8)	-	-	95
Autres créances	577	158	-	-	735
Charges constatées d'avance	550	(359)	-	-	191
Autres créances et comptes de régularisation	6 743	(356)	-	-	6 386

Les autres créances d'exploitation au 30 Juin 2026 s'élèvent à 6 386 K€ soit une baisse de 356 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice.

3.4.1 CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société au 30 juin 2026 est de 33 412 K€, composé de 33 411 660 678 actions, chacune entièrement libérée.

Les principales opérations de la période sont résumées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

3.4.3 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2025	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	30/06/2026
Pensions et retraites	530	19	-	-	-	550
Autres provisions pour risques	1 127	36	(502)	-	-	662
Autres provisions pour charges	29	-	-	-	-	29
Provisions	1 687	56	(502)	-	-	1 241

Au 30 Juin 2026, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 241 K€, contre 1 687 K€ au 31 décembre 2025.

- Les reprises de la période concernent 502 K€ de reprises utilisées sur les autres provisions pour risques, comptabilisées en résultat financier ;
- Les dotations de la période s'élèvent à 56 K€, dont 19 K€ au titre des engagements de retraite et 36 K€ au titre des autres provisions pour risques ;

3.4.2 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	31/12/2025	Souscriptions -/- Dotations	Remboursements -/- Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	30/06/2026
Emprunts obligataires	4 835	-	(548)	-	-	4 287
Emprunts bancaires	396	(396)	-	-	-	-
Emprunts de crédit-bail	418	1	(1)	-	(141)	277
Autres emprunts et dettes assimilés	347	-	(184)	-	141	304
Découverts bancaires	19	34	-	-	-	53
Emprunts et dettes financières	6 015	(361)	(733)	-	-	4 921

Les dettes financières au 30 juin 2026 s'élèvent à 4 921 K€ et correspondent principalement à :

- 4 287 K€ d'Obligations Simples 2025 dans le cadre du dénouement du crédit vendeur de la Fiducie CYBERGUN SCA, après remboursement de 548 K€ sur le semestre ;
- 304 K€ d'autres emprunts et dettes assimilées et 53 K€ de concours bancaires courants, les emprunts bancaires (396 K€ à l'ouverture) ayant été intégralement remboursés ;
- 277 K€ de dettes de crédit-bail.

3.4.4 Fournisseurs et autres dettes d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2025	Variation	Variation de périmètre	Autres mouvements	30/06/2026
Dettes fournisseurs	6 454	439	-	213	7 106
Fournisseurs factures non parvenues	878	(269)	-	-	609
Fournisseurs et comptes rattachés	7 331	170	-	213	7 715
Clients créditeurs, avances et acomptes	8 489	(1 725)	-	-	6 764
Dettes sociales	2 024	115	-	54	2 193
Dettes fiscales hors IS	4 696	224	-	(4)	4 916
Etat, impôt sur les bénéfices	2	-	-	-	2
Dettes sur des parties liées	2 216	(326)	-	100	1 990
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	2	(2)	-	-	-
Autres dettes	1 782	(438)	-	-	1 343
Produits constatés d'avance	131	(87)	-	-	44
Autres dettes et comptes de régularisation	19 342	(2 241)	-	150	17 250
Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	26 673	(2 071)	-	363	24 965

3.5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES ET MARGE BRUTE

En milliers d'euros	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires	11 502	12 933
Achats consommés	(4 293)	(5 220)
Marge brute	7 209	7 713
<i>Marge brute en % du CA</i>	<i>63%</i>	<i>60%</i>

Le taux de marge brute s'établit à 63 % au 30 juin 2026 à mettre en relation avec la prépondérance du chiffre d'affaires du périmètre Arkania dans le Groupe.

3.5.2 SERVICES EXTERIEURS ET AUTRES SERVICES EXTERIEURS

En milliers d'euros	30/06/2026	30/06/2025
Sous traitance générale	(594)	(290)
Crédit bail et locations	(697)	(766)
Maintenance, entretiens et réparations	(278)	(324)
Primes d'assurance	(107)	(245)
Services extérieurs - divers	(7)	(258)
Services extérieurs	(1 683)	(1 882)
Personnel extérieur à l'entreprise	(319)	(440)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(414)	(501)
Publicité, publications, relations publiques	(172)	(150)
Transport de biens et transp. collectifs du pers.	(159)	(249)
Déplacement, missions & réceptions	(41)	(53)
Commissions et services bancaires	(30)	(48)
Autres services - Divers	(75)	(96)
Autres services extérieurs	(1 209)	(1 538)
Total - Services extérieurs	(2 892)	(3 420)

3.5.3 CHARGES DE PERSONNEL

En milliers d'euros	30/06/2026	30/06/2025
Salaires et traitements	(2 925)	(4 134)
Charges sociales	(1 046)	(1 552)
Participation des salariés	(2)	-
Charges de personnel	(3 974)	(5 687)

La baisse des charges de personnel de 1 713 K€ s'explique principalement par la sortie de VERNEY CARRON (1 125 K€ au 1er semestre 2025) et par la réduction des charges de personnel du périmètre historique (86 K€ contre 658 K€ au 1er semestre 2025).

3.5.5 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

En milliers d'euros	30/06/2026	30/06/2025
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(84)	(34)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(221)	(279)
Dotations aux amortissements	(305)	(313)
Dotations nettes aux dépréciations sur actif circulant	372	(29)
Dotations nettes aux provisions sur risques et charges	(56)	489
Dotations aux provisions nettes	316	460
Dotations nettes aux amortissements et provisions	11	148

3.5.6 RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	30/06/2026	30/06/2025
Gains de change	-	2
Reprises sur provisions financières	502	1 608
Autres produits financiers	21	11
Produits financiers	523	1 621
Charges d'intérêts	(274)	(746)
Pertes de change	(3)	(15)
Dotations aux provisions financières	(127)	(45)
Autres charges financières	-	(210)
Charges financières	(404)	(1 017)
Résultat financier	119	604

Le résultat financier au 30 Juin 2026 est positif à hauteur de 119 K€ (604 K€ au 30 juin 2025) et se décompose principalement comme suit :

- 375 K€ de reprises nettes de provisions financières, résultant de 502 K€ de reprises et de 127 K€ de dotations aux provisions financières ;
- 274 K€ de charges d'intérêts, en baisse de 472 K€ par rapport au 30 juin 2025 en lien avec la réduction de l'endettement financier ;
- 21 K€ d'autres produits financiers et 3 K€ de pertes de change nettes.

4 RAPPORT D'ACTIVITE

PRINCIPALES DÉCISIONS STRATÉGIQUES

Le Groupe CALIBRE a multiplié les décisions stratégiques au cours des derniers mois, afin d'améliorer structurellement son profil économique. Les faits marquants à retenir sont :

- La déconsolidation de VERNEY-CARRON, foyer structurel de pertes qui avait pesé pour -1,3 MEUR sur le résultat d'exploitation du 1^{er} semestre 2025 ;
- La cession des licences de marques à EVIKE dans le domaine de l'AirSoft B2B afin de se concentrer sur l'exploitation de la filiale de distribution B2C evike-europe.com ;
- La cession d'un terrain jouxtant le site de production d'ARKANIA, là encore dans une logique de focalisation sur les activités opérationnelles.

Toutes ces décisions contribuent à la solidité des résultats du 1^{er} semestre 2026.

PLUS DE 3 MEUR DE BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

En MEUR	S1 2025	S1 2026
Chiffre d'affaires	12,9	11,5
Résultat d'exploitation	(1,9)	3,3
Résultat financier	0,6	0,1

Résultat exceptionnel	(0,0)	(0,2)
Résultat net	(1,4)	3,2
<i>Dont Part du Groupe</i>	<i>(1,5)</i>	<i>2,7</i>

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies d'ARKANIA et evike-europe.com est relativement stable, à 11,5 MEUR, au 1er semestre 2026. Les activités arrêtées de VERNEY-CARRON et de distribution d'AirSoft B2B avaient généré 1,2 MEUR de revenus au 1er semestre 2025.

La stabilité des revenus du périmètre conservé confirme la complémentarité des activités : la baisse d'activité d'ARKANIA liée à des décalages de commandes qui devraient être rattrapés lors des prochains semestres est compensée par la très bonne montée en puissance d'evike-europe.com.

Ces activités contribuent positivement au résultat d'exploitation du 1er semestre 2026 qui bénéficie également de produits à caractère non récurrent, à hauteur de 2,9 MEUR, liés aux plus-values de cession des licences d'AirSoft et du terrain jouxtant le site d'ARKANIA.

Le résultat d'exploitation semestriel ressort ainsi à 3,3 MEUR.

Après prise en compte de la quote-part de résultats revenant aux minoritaires des filiales, le bénéfice net, part du Groupe CALIBRE, s'élève à 2,7 MEUR à fin juin 2026.

RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

En MEUR	31/12/2025	30/06/2026
Capitaux propres	(1,2)	1,7
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>(2,6)</i>	<i>(0,1)</i>
Emprunts et dettes financières	6,0	4,9
Trésorerie	1,2	2,2
<i>Endettement financier net</i>	<i>4,8</i>	<i>2,7</i>

Le bénéfice net réalisé au cours du semestre a permis de reconstituer les capitaux propres à hauteur de 1,7 MEUR, réglant le sujet de la nécessaire reconstitution des fonds propres soulevé lors de la dernière Assemblée Générale.

L'endettement financier brut a été réduit de 1,1 MEUR, principalement sous l'effet du remboursement d'obligations (0,5 MEUR) et du paiement de la dernière annuité du PGE souscrit par ARKANIAN (0,4 MEUR).

Le solde des excédents de trésorerie générés par l'activité au cours du 1er semestre a permis d'accroître les disponibilités de 1,0 MEUR, passant de 1,2 MEUR à 2,2 MEUR.

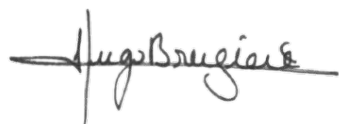
Dès lors, l'endettement financier net à fin juin 2026 ressort à 2,7 MEUR contre 4,8 MEUR à fin 2025.

Dans ce contexte, le Groupe CALIBRE considère pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie identifiés au cours des 12 prochains mois, grâce notamment à :

- La rentabilité des activités d'ARKANIA et d'evike-europe.com qui ne présentent pas de besoins de financement additionnels non couverts ;
- La perspective d'encaissement, auprès du partenaire Evike, d'une nouvelle échéance du plan de paiement échelonné pour un montant de 1,1 MEUR ;
- L'échéance de l'essentiel de la dette financière fixée à 2029.

5 DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

La société CYBERGUN DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège est situé 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes (92150), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 948 838 651, représentée par son président, la société HBR INVESTMENT GROUP, société par actions simplifiée au capital de 400.000 euros, dont le siège est situé 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes (92150), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 812 878 692, elle-même représentée par son président, Hugo BRUGIERE, dûment habilité, agissant en sa qualité de gérant de la Société (le « Gérant ») atteste, à sa connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Hugo Brugière
Paris, le 26/10/2026